



### **Demande d'habilitation funéraire**

#### **Liste des pièces à fournir**

#### **Documents ou renseignements relatifs à l'entreprise ou l'établissement secondaire et à son représentant légal (demandeur) :**

- Copie de la carte nationale d'identité du demandeur (ou d'un document équivalent, délivré par l'administration de son pays d'origine, si celui-ci n'est pas Français) ;
- Extrait du registre du commerce et des sociétés (K bis) datant de moins de trois mois mentionnant de façon précise les activités funéraires effectuées, ainsi que pour les établissements funéraires ;
- Copie du dernier arrêté d'habilitation.

#### **Justificatifs de la régularité de l'entreprise ou de l'établissement secondaire au regard des impositions de toute nature**

- Impôt sur le revenu si l'entreprise est exploitée par une personne physique ou impôt sur les sociétés si l'entreprise est exploitée par une personne morale (attestation à demander à l'administration fiscale) ;
- Contribution économique territoriale ;
- TVA (attestation à demander à l'administration fiscale) ;
- Cotisations dues à l'URSSAF (ou) la CNAM et aux caisses régionales pour les travailleurs indépendants ;
- Cotisations dues à Pôle Emploi ;
- Cotisations de retraites et retraites complémentaires (tant pour le chef d'entreprise que pour les salariés).

#### **Etat à jour du personnel employé par l'entreprise ou l'établissement secondaire**

- Copie du registre du personnel certifiée conforme par le dirigeant ;
- Certificat médical d'aptitude physique du dirigeant et de chaque employé datant de moins de 2 ans ;
- Copie du permis de conduire des chauffeurs.

### **Justificatifs permettant d'établir la capacité professionnelle des dirigeants et agents de l'entreprise ou de l'établissement secondaire**

- Attestation individuelle de capacité professionnelle
- Attestation de formation ou de diplôme  
(conformément au tableau récapitulatif des capacités professionnelles des professions du funéraire)

### **Documents relatifs aux véhicules destinés au transport de corps avant et/ou après mise en bière**

- Copies des contrats de location
- Copies des certificats d'immatriculations comportant la mention VASP-FG FUNER
- Rapports de visite de conformité dressés moins de 6 mois avant la date d'expiration de l'habilitation par l'un des organismes de contrôle accrédités COFRAC.

### **Chambre funéraire**

- Attestation de la conformité de la chambre funéraire aux prescriptions applicables aux chambres funéraires.

### **Crématorium**

- Attestation de la conformité du crématorium délivrée par l'agence régionale de santé (ARS).